

INE 200-800

Etuve - incubateurs

STL-BGB



Mise en culture des souches microbiennes

Machine : Etuve

Marque : MEMMERT

Date de mise en service :

Septembre 2007

Produits ou matériaux à utiliser : milieu de culture, souches bactériennes

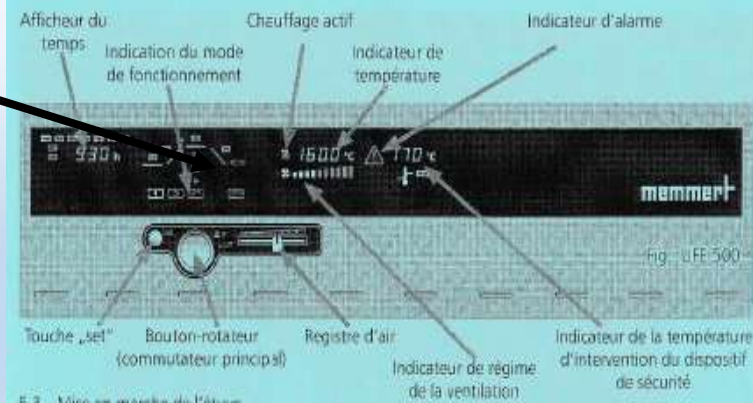
Mode opératoire :

- **Mettre** l'appareil sous tension par l'intermédiaire de l'interrupteur. « bouton-rotateur » (enfoncé l'étuve est à l'arrêt. Sorti l'étuve est allumée).
- **Régler** la température de consigne à l'aide du « bouton-rotateur » et de la touche « set ». **Maintenir** appuyer la touche « set » et tourner le « bouton-rotateur » pour sélectionner une température de consigne. Puis **relâcher** le bouton « set ».
- **Régler** l'admission d'air en déplaçant le bouton « registre d'air » en fonction de l'étude.
- Le choix du mode de fonctionnement se fait en activant la touche « set » de façon prolongée. L'icône du mode actif clignote. Pour modifier le mode actuellement actif, maintenir la touche « set » et tourner le « bouton-rotateur ».

on visualisera ainsi les paramètres du mode à l'écran.

- L'étuve est prête.

5.2. Eléments de commande et affichages



5. Sélection du mode de fonctionnement



EPI :

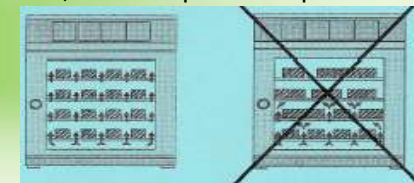


Risque et danger :



Mesure de précaution : le chargement de l'étuve non conforme ou trop dense et que le « registre d'air » se trouve en position totalement ouverte, il arrive que la température de consigne ne s'obtienne qu'après un délai disproportionné.

Il convient de porter une attention toute particulière aux propriétés physiques et chimiques (point d'inflammation, etc) des produits constituant le chargement.



Qualification : Néant

Secours

Cutané	Oculaire	Vapeur toxique
Prendre une douche pendant au moins dix minutes.	Rince l'œil abondamment pendant au moins dix minutes.	Allumer les extracteurs d'air

Maintenance : la maintenance est une opération importante pour assurer la fiabilité et longue vie aux appareils Memmert et déterminent les recours en garantie.

Important : les opérations qui nécessitent l'ouverture des compartiments techniques sont réservées aux spécialistes dûment qualifiés